

La chapelle de Granges

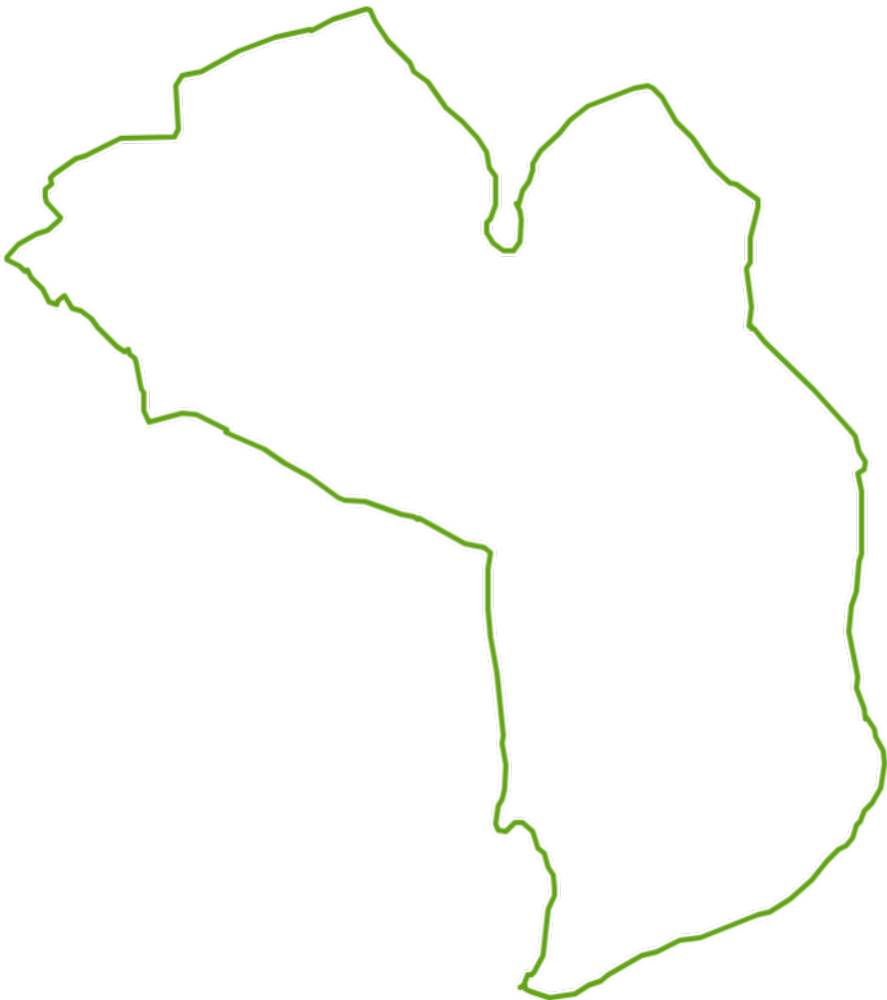


Distance ↔ 9.5 km	Durée 🕒 2h45	Difficulté 📊 Modéré	Dénivelé ⬆️⬆️⬆️ +240 m	Balisage 🟡 Jaune
-----------------------------	------------------------	-------------------------------	----------------------------------	----------------------------

 **Chiens autorisés** — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire



Point de départ

Ville de départ

Tauves

Adresse de départ

Église

63690 Tauves

Accès au point de départ

À Tauves, situé à 65 km au Sud-Ouest de Clermont-Ferrand sur la D922 ; parking possible vers l'église ou la mairie.

Description du parcours

Ce circuit sur un plateau bocager offre de beaux panoramas sur le Sancy, la Dordogne et les contreforts des Combrailles. Le village de Granges et les ruines du château constituent une visite intéressante, comme Tauves et son important artisanat rural.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ derrière la mairie, traverser la rue principale et emprunter la rue face à la fontaine. Au rond-point, continuer en direction de La Tour-d'Auvergne. À la première intersection monter à gauche vers Tyrande. Au virage à l'entrée du hameau continuer tout droit dans un chemin creux jusqu'à la D922 (aire de pique-nique).

Étape 2 : La traverser et poursuivre en face entre les bâtiments de la laiterie. Continuer tout droit sur ce chemin, passer un ruisseau et aller jusqu'au carrefour dans le village de Granges. Poursuivre en face entre les maisons. À la fourche (chapelle et ruines du château), descendre à gauche puis bifurquer à droite pour contourner la butte et revenir en contrebas de la chapelle. Continuer tout droit, prendre le premier chemin à gauche et monter jusqu'à un chemin goudronné.

Étape 3 : Prendre à gauche. À la route (vue sur le massif du Sancy et les monts du Cantal) continuer en face. À la fourche, partir à droite et à la suivante, descendre tout droit sur un chemin jusqu'à Tauves. Traverser la D922, suivre la D29a sur 100 m puis se diriger vers le centre bourg et descendre pour rejoindre le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.